



2012 DDEEES 157 Subvention (5.000 euros) à l'association Chaussettes Orphelines (18e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

L'association « Atelier de tricotage de la Goutte d'or », créée en 2002 par la créatrice Marcia de Carvalho, installée rue des Gardes dans le 18e arrondissement, a contribué à aider et former de nombreuses personnes aux métiers de l'artisanat textile. Depuis 2009, l'association « Chaussettes Orphelines » a pris la suite et étendu ses activités : ses objectifs consistent en l'insertion sociale et économique par le biais d'ateliers d'apprentissage des techniques d'artisanat, le recyclage textile, le développement durable et la préservation des savoir-faire traditionnels. L'association est présidée par Madame Marie Hélène Bezombes.

Le projet « Chaussettes Orphelines » s'est développé à partir de 2009 avec l'idée de réutiliser des chaussettes dont un des pieds a été perdu et qui deviennent donc inutilisables. Ces chaussettes trouvent ainsi une seconde vie en devenant de nouvelles pièces ou accessoires de mode comme par exemple, des manteaux, des chapeaux ou des écharpes. Cette initiative prend également une dimension sociale et culturelle en proposant une résidence à des étudiants de mode français et brésiliens, une collaboration avec les communautés produisant de l'artisanat textile, à l'exemple de celles issues de l'Etat d'Alagoas, dans le Nordeste.

Sous l'impulsion de Madame de Carvalho, qui a acquis une reconnaissance internationale, le projet se poursuit aujourd'hui par des ateliers hebdomadaires de formation aux techniques d'artisanat textile destinés aux femmes en insertion. Des étudiants français et brésiliens participent à la réflexion sur le recyclage et l'insertion sociale, échangent et communiquent autour de leurs observations.

Sur l'année 2012, l'association a programmé l'exposition du travail d'artisans du quartier de la Goutte d'Or à Paris dans la ville de Macae à Rio de Janeiro au Brésil. « Chaussettes Orphelines » accueillera à son tour à l'automne une exposition sur le travail des artisans de Macae. Les deux groupes travailleront sur le même thème.

Ce programme d'échanges a vocation à se poursuivre, l'association travaillant déjà à l'organisation d'un évènement dans la perspective de la coupe du monde de football en 2014 qui se déroulera au Brésil.

Afin de soutenir les initiatives de l'association « Chaussettes Orphelines » qui contribue à la promotion et la transmission des techniques artisanales, tout en renforçant les liens entre la France et le Brésil, je vous propose de lui attribuer, pour l'exercice 2012, une subvention de fonctionnement d'un montant de 5.000 euros.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir délibérer.

Le Maire de Paris

2012 DDEEES 157 Subvention (5.000 euros) à l'association Chaussettes Orphelines (18e).

Le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511 – 1 et suivants ;

Vu le projet en délibération en date du 12 novembre 2012 par lequel M. le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Chaussettes Orphelines ;

Vu l'avis du conseil du 18e arrondissement en date 5 novembre 2012 ;

Sur le rapport présenté par Madame Lyne COHEN SOLAL au nom de la 2e Commission :

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 5 000 euros est attribuée à l'association Chaussettes Orphelines, (2012-DDEEES-157, n° Tiers X07225, n° SIMPA : 11285), dont le siège social est situé 2 rue des Gardes à Paris 18e au titre de soutien à son programme d'activités en 2012.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée rubrique 90, chapitre 65, article 6574, ligne VF 55003 du budget de fonctionnement 2012 de la Ville de Paris